

Des hommes de caractère : Nantes 1833 : le printemps ouvrier,
Jean-Charles Cozic. Editions du CHT, 2013, 163 p.

Patricia Toucas-Truyen

Number 331, January 2014

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1023490ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1023490ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association Recma

ISSN

1626-1682 (print)

2261-2599 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Toucas-Truyen, P. (2014). Review of [*Des hommes de caractère : Nantes 1833 : le printemps ouvrier*, Jean-Charles Cozic. Editions du CHT, 2013, 163 p.] *Revue internationale de l'économie sociale*, (331), 127–128.
<https://doi.org/10.7202/1023490ar>

NOTES DE LECTURE

Des hommes de caractère Nantes 1833 : le printemps ouvrier

Jean-Charles Cozic.

Editions du CHT, 2013, 163 p.

De la fièvre sociale qui saisit la France au début des années 1830, on connaît Lyon et ses canuts. Il y en eut toutefois bien d'autres, de ces corps de métiers qui prirent prétexte d'une association de prévoyance pour faire valoir leurs revendications, à l'instar de ces typographes nantais que fait revivre Jean-Charles Cozic dans un petit livre publié par le Centre d'histoire du travail (CHT) de Nantes. Convaincus que le « *temps est venu où les ouvriers doivent s'entraider et se prêter un secours mutuel* », ils constituent leur association le 26 mai 1833.

L'auteur de cet ouvrage, ancien journaliste, s'est appuyé sur le dépouillement de la presse et des archives de l'Association typographique conservées au CHT pour tisser une chronique chaleureuse, émaillée d'anecdotes, de la vie ouvrière nantaise au printemps 1833. Durant ces quelques jours où l'on commémore la révolution de juillet 1830, se croisent ouvriers de tous les corps de métiers, chouans et notables saint-simoniens dans un ballet que le maire, Ferdinand Favre, peine à maîtriser. Saint-simonien, favorable au mutualisme entre ouvriers, celui-ci n'en est pas moins garant de l'ordre public dans la grande cité portuaire. Grâce à la relative tolérance du maire, et en dépit de l'interdit Le Chapelier, sont organisés chaque jour de ce bouillonnant printemps des banquets ouvriers rassemblant des dizaines de convives. Est également évoquée la figure du médecin philanthrope Ange Guépin, promoteur à Nantes de diverses initiatives visant à résorber le paupérisme. Les faits se déroulent au début du règne de Louis-Philippe, à propos duquel l'auteur, cédant à la tentation d'un clin d'œil (facile) à l'actualité politique, rappelle qu'il se voulait « normal » et qu'il a néanmoins très vite déçu les milieux populaires.

Quant aux soixante-quinze typographes acteurs centraux de cette effervescence, l'évocation de leur aventure mutualiste ravira les historiens, qui souvent manquent d'exemples concrets pour évoquer cette mutualité combative antérieure au décret bonapartiste de 1852. Elle peut même les inciter à revisiter la genèse du mutualisme. Les aristocrates du Livre assument en effet noir sur blanc la fonction de résistance de leur prétendue association de prévoyance – « *Défendre les intérêts de ses mandants contre les maîtres* » –, ce qui met dans l'embarras leur patron, Victor Mangin, éditeur progressiste et partisan de l'abolition de la peine de mort. Prenant partie pour des maçons grévistes dans un éditorial de *L'Ami de la Charte*, publié en septembre 1833, il soutient que « *l'intérêt de l'humanité, la conservation des hommes, doit primer l'intérêt des entrepreneurs* ». Il n'empêche que le premier conflit avec ses ouvriers se solde par une victoire de ses derniers, grâce au soutien financier de l'association, qui prévoit un secours en cas de grève, et la radiation des ouvriers briseurs de grève. Appelé à donner son avis sur l'Association des typographes, le ministre du Commerce, Adolphe Thiers, exprime sa réserve, sous le prétexte fallacieux de l'incompétence gestionnaire des ouvriers. Ces sept pages manuscrites semblent constituer un document historique capital sur l'attitude embarrassée de la monarchie de Juillet à l'égard de ces associations autogérées. Le parti pris narratif de l'ouvrage peut désarçonner. Naviguant entre événements et faits divers, entre épopée romanesque et chronique journalistique, il bouscule sans complexe le fétichisme chronologique des historiens. Ceux-ci regretteront, au passage, que les archives consultées n'aient pas fait l'objet d'un court descriptif, soulignant l'intérêt du riche fonds du CHT. Mais cet éparpillement du récit fait aussi son charme, car il rend compte du bouillonnement créatif de la grande cité ligérienne, en cette décennie

où l'économie sociale émergente se permet toutes les audaces, dans un environnement politique ni franchement hostile ni complètement favorable. **PATRICIA TOUCAS-TRUYEN**

Microcrédit contre pauvreté, des prêts entre solidarité et marché

Georges Gloukoviezzoff et Nicolas Rebière. Paris, Les Editions de l'Atelier, 2013, 154 p.

L'ouvrage présente une évaluation de l'expérimentation du microcrédit personnel, prêt plafonné à 3 000 euros, mis en œuvre avec un accompagnement personnalisé depuis 2005. Le dispositif, impliquant un partenariat entre un établissement de crédit (Caisse d'épargne, Crédit mutuel) et une association (Secours catholique, Croix-Rouge française) ou un service social, a déjà bénéficié à plus de 44 000 personnes exclues des services bancaires.

Promue après la crise des banlieues, la solidarité à l'origine du prêt est ici, par différence avec la microfinance dans les pays du Sud, largement sollicitée par l'Etat (le Fonds de cohésion sociale garantit les prêts à 50 %). Après différentes expérimentations à l'échelle régionale, le microcrédit a fait l'objet d'une première définition légale en 2010 et l'étude sur laquelle l'ouvrage est basé vise à accompagner les décisions d'orientation du dispositif. L'évaluation est de grande ampleur et articule des enquêtes quantitatives auprès de 2 000 personnes, ainsi que des entretiens qualitatifs complémentaires. D'aucuns regretteront, en référence aux débats autour des expérimentations aléatoires, l'absence de contrefactuel permettant de démontrer les résultats issus de l'étude. Mais s'agissant d'une action complexe aux multiples effets, l'enquête illustre l'intérêt de cette combinaison entre qualitatif et quantitatif pour accompagner l'innovation socio-économique et enrichir le référentiel des intervenants afin d'orienter les modalités de sa généralisation ou de son inscription dans les politiques publiques.

De fait, les effets du microcrédit ne se limitent pas à l'insertion professionnelle, mais touchent à de nombreux domaines – emploi (ou employabilité), insertion sociale, conditions de logement, cohésion familiale, santé, situation budgétaire, estime de soi, inclusion bancaire –, analysés sous forme de scores (p. 38). Bien au-delà des « belles histoires » (*storytelling*) souvent réductrices, l'étude insiste sur l'effet « coup de pouce » (changer des pneus, financer une formation, etc.) qui améliore la situation des emprunteurs : près de quatre sur cinq considèrent que le microcrédit a eu un impact significatif sur leur situation.

Paradoxalement, le domaine où l'impact est le plus faible correspond à l'inclusion financière (p. 66). Derrière ce constat, le risque existe de voir s'amplifier la coupure entre le circuit du microcrédit relevant de la responsabilité sociale et le traitement commercial du client par les banques, alors que le dispositif aurait pu être utilisé comme une source d'apprentissage face à des publics particuliers. Si les banques commerciales participent très faiblement au dispositif, les banques coopératives y sont peu présentes. Seules les Caisses d'épargne échappent à ce constat, en raison du dispositif « Parcours confiance », mis en place afin de répondre à une obligation légale (p. 79) – ce qui fait conclure aux auteurs que, sans cette dernière, l'implication des établissements bancaires demeure illusoire.

L'étude soulève également le problème de l'accompagnement (chapitre 5), dont l'absence peut aggraver les situations rencontrées. Derrière cette fonction présente depuis l'évaluation de la demande jusqu'au remboursement du prêt, se posent des problèmes d'organisation et de disponibilité (pour les bénévoles), de formation et de continuité de l'appui – ce que les auteurs rassemblent sous l'enjeu de la « professionnalisation ». Mais, au-delà de la prise en charge de cette fonction, c'est le « modèle économique » du microcrédit personnel qui est posé : produit au sein d'un marché à développer, nouvelle aide sociale ou expression de la solidarité